



L'union dans l'action

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 26 janvier 2022,
en visioconférence

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Bertrand Guibord, secrétaire général
Ramatoulaye Diallo, trésorière
Chantal Ide, vice-présidente

Conseil syndical

Madeleine Ferland, éducation
Martin Renaud, droit au travail
Benjamin Dufresne Douville, santé et services sociaux
Benoit Taillefer, solidarité internationale
Anne Joëlle Galipeau, CASS
Carole Yerochewski, immigration et relat. interculturelles
Chantal Morin, condition féminine

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne le décès des travailleuses et des travailleurs qui ont lutté contre la COVID-19 au prix de leur vie. Dominique souligne également le décès de Karim Ouellet, en rappelant qu'il avait participé à la soirée de solidarité à notre congrès de 2016 ; un autre coup dur pour le monde de la culture qui est particulièrement touché par la pandémie de COVID-19

Mot d'ouverture

Bonsoir tout le monde,

Bienvenue à cette première assemblée générale de l'année 2022 !

Je pense qu'on s'entend toutes et tous pour dire que ce n'est pas tellement bien parti...

Ces temps-ci, j'entends souvent les gens dire à quel point ils sont à *boutte* ! D'ailleurs, je m'entends moi-même dire ça des fois ! C'est vrai que les temps sont difficiles.

Je suis vraiment tannée d'un gouvernement qui mène sa barque à coup de décrets, qui tient tout le monde sur la sellette, qui pose des gestes qui nous apparaissent souvent comme étant incohérents. Depuis les débuts de la crise, on est d'accord avec le fait que les mesures que l'on pose doivent l'être en phase avec ce que nous dit la science, même si ce n'est pas toujours facile. Mais force est de constater que ce n'est pas toujours la posture du gouvernement Legault.

Un exemple, un mot : ventilation. Combien de fois avons-nous dénoncé, de concert avec les syndicats du secteur de l'éducation, l'état de délabrement de nos écoles, notamment en ce qui a trait à la ventilation. Au début de la semaine, on pouvait lire dans un article de *La Presse* que, et je cite : *Québec a versé 190 millions (44 % de la somme reçue du fédéral) aux centres de services scolaires pour payer leurs dépenses supplémentaires engendrées par la pandémie, ce qui pourrait comprendre des améliorations en matière de ventilation. On peut aussi lire dans l'article que Québec a affecté directement à l'entretien des systèmes de ventilation seulement 20 des 432 millions versés par Ottawa pour assurer un « retour en classe sécuritaire » en 2020.*

Bon, le gouvernement Legault prétend avoir investi des centaines de millions dans la ventilation. Et on ne sait pas non plus comment les centres de services scolaires ont investi l'argent qui leur a été attribué. Mais, pendant que Québec distribuait 435 échangeurs d'air dans les classes les plus problématiques, savez-vous combien de purificateurs d'air le gouvernement de l'Ontario a distribués ? 70 000 ! Nous, on achète des lecteurs de CO₂ à la poche et qu'est-ce qu'on suggère pour améliorer la qualité de l'air ? D'ouvrir les fenêtres ! Un lecteur de CO₂, ça te renseigne sur la qualité de l'air, ça ne l'améliore pas !

Et ça, c'est seulement un exemple parmi tant d'autres de l'attitude honteuse du gouvernement face à la santé et sécurité au travail.

Du 14 au 18 février prochain, ce sont les Journées de la persévérance scolaire. C'est certain que le cheminement des élèves, des étudiants et des étudiantes est particulièrement difficile dans ce contexte. Ces journées-là prennent donc une dimension particulière en ces temps difficiles. Toutes les personnes qui travaillent dans le secteur de l'éducation constatent les défis que les jeunes ont à traverser en ce moment, entre autres, en ce qui a trait à l'enseignement et au soutien pédagogique à distance. Je pense qu'on pourrait avoir une pensée particulière et poser des gestes concrets afin d'encourager la persévérance scolaire, dont la revendication d'un réinvestissement massif dans le réseau public de l'éducation.

Le mois de février, c'est aussi le Mois de l'histoire des Noirs. C'est l'occasion de mettre en lumière et d'honorer la contribution particulière des personnes noires. D'ailleurs, à cet égard, Rama, pour le comité immigration et relations interculturelles (CIRI) et le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) ont décidé d'organiser un webinaire le 21 février, de 18 h à 20 h.

Cette reconnaissance de l'apport des uns et des autres, c'est un pas important à franchir pour aller vers une plus grande inclusion. C'est une façon de remettre en question les rapports de pouvoir qui sont à la base du racisme qui imprègne les relations entre les êtres humains. Comme vous avez pu le constater, c'est vraiment une priorité pour le conseil

central que de travailler à cette essentielle solidarité, pleinement inclusive, qui est fondamentale si on veut agir ensemble pour renverser toute forme d'exploitation, toute forme de discrimination.

Parlant d'exploitation, le CIRI portait récemment à notre attention l'accroissement de l'instrumentalisation des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires, qui existe depuis belle lurette, mais qui prend des proportions effarantes en ces temps de manque de personnel. Divers changements législatifs ont été apportés et méritent qu'on s'y attarde notamment en ce qui a trait aux impacts qu'ils peuvent avoir sur l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, notamment en matière d'augmentation du salaire minimum. Les patrons, et le gouvernement qui les soutient tournent le dos à une amélioration des conditions de travail pour régler une grande partie des problèmes en privilégiant l'embauche de travailleurs étrangers temporaires dans des conditions qui favorisent leur exploitation. C'est une question qui comporte de nombreux éléments légaux et techniques complexes, mais qui mérite qu'on s'y arrête avec plus d'attention. On aura donc l'occasion d'en reparler plus en profondeur lors de l'assemblée générale du mois de mars.

Parlant de l'AG de mars, je vais terminer sur la Journée internationale pour les droits des femmes. Je vais *scooper* Rama ! Le visuel est projeté.

L'avenir est féministe !

C'est un visuel qui fait du bien. En toute confiance, je n'avais pas retenu le thème la première fois que j'ai aperçu le visuel, mais les couleurs vibrantes et l'image ont répondu à mon besoin de lumière et à celui de donner de l'élan à nos mobilisations en ces temps moroses. Merci à la créatrice, Stacy Bellanger Bien-Aimé, de Molotov communications.

D'ailleurs, on peut lire dans le texte de présentation du slogan et du visuel que (et je cite encore) *Le slogan « L'avenir est féministe » met en lumière la nécessité d'agir pour un monde tissé de liberté, de solidarité, de justice, de paix et d'équité. L'identité visuelle conjugue art graphique et collage pour rompre avec l'atmosphère de morosité et de cynisme politique des dernières années. Elle appelle à converger nos efforts afin de créer une société qui unit nos voix et nos horizons pluriels et qui respecte les droits et la dignité de toutes et de tous. Pour une deuxième année consécutive, son contenu sera marqué par la crise sanitaire qui a mis au jour les inégalités et les discriminations systémiques vécues par les femmes, que ce soit à titre de travailleuses ou de citoyennes.*

Et comme discrimination systémique, il est important de mentionner que les femmes ont été touchées de manière particulièrement dure pendant la pandémie, ne serait-ce que parce qu'elles représentent 85 % des travailleuses du secteur de la santé et des services sociaux ; on a aussi parlé de l'augmentation de la violence conjugale et des féminicides, de l'augmentation de la charge de travail invisible, etc. Aussi, il semblerait que, bien qu'il y ait eu reprise des activités économiques dans de nombreux secteurs, en septembre 2021, les femmes étaient moins nombreuses sur le marché du travail qu'avant la pandémie alors que les hommes sont revenus au même niveau d'emploi qu'en septembre 2019, avant la pandémie.

Pour le reste des informations sur la campagne, c'est Rama qui vous en fera part au cours de l'assemblée.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter la plus chaleureuse et militante des bienvenues à cette assemblée. Solidarité tout le monde !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical (voir p. 1).

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE-JAMES

Bertrand souligne la présence de trois délégué-es du Syndicat du Conseil cri de la Baie-James : Nicolas Ortepi, Vittoria Ortepi et Lily Bobbish.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2021
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
 - Hôtellerie
 - MEC
 - Mobilisation du 5 février
 - Coalition Intercep
10. Campagne « Chez moi, mon droit » du Mouvement PHAS
11. Congrès 2022 : rapport d'étape
12. Santé et sécurité du travail
13. Divers
 - Mois de l'histoire des Noir-es
 - Convergence pour la sortie de crise
 - 8 mars
 - Café-rencontre pour l'avenir du Village

**Il est proposé par Jocelyn Bouchard
appuyé par Marie-Claude Côté**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTE

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{ER} DECEMBRE 2021

**Il est proposé par Daniel Leduc
appuyé par Carole Yerochewski**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Emmanuelle Gileau
appuyé par Alain-Guy Côté**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTE

7. ACCREDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DELEGUES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé par Richard Ledoux**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

Assemblée générale du 26 janvier 2022

Rapport de modification à la délégation

10-09-068 Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mitchel-Lincoln — CSN (division Cavendish)		
Kasri	Ahmed	Officiel (le)
Ferland	Alexandre	Substitut
09-22-025 SEE des magasins et de bureaux de la SAQ-CSN		

Rochette	Annie	Officiel (le)
Guay	Jean-François	Officiel (le)
Lesage	Éric	Officiel (le)
Ostiguy	Dominic	Officiel (le)
Valois-Desjardins	Amélie	Officiel (le)
Syndicat des travailleuses et travailleurs du YMCA du Parc — CSN		
Mimouni-Michaud	Ismail	Officiel (le)
Jedrzejowski-Soccio	Dali	Substitut

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Le Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval — CSN (section CPE Tyndale St-Georges)

Le mouvement de grève dans les centres de la petite enfance a influencé les 11 travailleuses du CPE Tyndale Saint-Georges. Elles ont décidé de se syndiquer pour se doter d'une convention collective et faire respecter leurs droits. Elles ne veulent plus vivre l'arbitraire de leur employeur.

Cette nouvelle section du Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval — CSN est affiliée à la *FSSS*, au *Conseil central du Montréal métropolitain* et, bien entendu, à la *Confédération des syndicats nationaux*.

Syndicat des travailleuses et travailleurs du YMCA du Parc-CSN

Toutes les salariées et tous les salariés au sens du Code du travail, monitrices-sauveteuses et moniteurs-sauveteurs ont décidé de se regrouper et de se syndiquer pour se faire respecter.

Le respect de l'ancienneté, des normes du travail et l'amélioration de leurs conditions de travail sont au cœur de leur décision de joindre la CSN !

Ce nouveau syndicat qui compte 23 salarié-es, sera affilié la *Fédération des employées et employés de secteurs publics*, au *Conseil central du Montréal métropolitain* et, bien entendu, à la *Confédération des syndicats nationaux*.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Quality Inn Dorval — CSN

Situé tout près de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, le Quality Inn Dorval est un hôtel où s'affairent plusieurs dizaines d'employé-es afin d'offrir un bon séjour aux clients. Auparavant liés avec le Syndicat des Métallos, les 25 travailleuses et

travailleurs voulaient revitaliser leur syndicat et rejoindre les normes actuelles de l'industrie de l'hôtellerie. C'est pourquoi ils ont majoritairement décidé de joindre les rangs de la CSN.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la *Fédération du commerce*, au *Conseil central du Montréal métropolitain* et, bien entendu, à la *Confédération des syndicats nationaux*.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire — CSN (STTIC-CSN) (section Projet Genèse)

Le Projet Genèse est un organisme communautaire voué à la défense de la justice sociale, à la prise de contrôle des gens sur leur vie et à l'égalité. Ces belles valeurs, les employé-es les revendiquent également dans leur travail. Ils ont souvent demandé plus de transparence et d'équité de la part de la direction. Les dernières décisions unilatérales de celle-ci ont décidé les 14 travailleuses et travailleurs à se syndiquer. En négociant leur convention collective, les salarié-es pourront ainsi restreindre les droits de gérance.

Cette nouvelle section rejoint le syndicat régional qui est déjà affilié à la *Fédération de la santé et des services sociaux*, au *Conseil central du Montréal métropolitain* et, bien entendu, à la *Confédération des syndicats nationaux*.

Le Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval — CSN

La solidarité des grévistes des CPE a inspiré les 18 travailleuses du CPE Les Minis. Elles vivent avec des décisions arbitraires de leur direction, qui amènent des conflits injustifiés dans l'équipe de travail. Toutes ensemble avec leur syndicat, elles vont se doter d'une convention collective et d'une liste d'ancienneté négociée, entre autres.

Cette nouvelle section rejoint le syndicat régional qui est déjà affilié à la *Fédération de la santé et des services sociaux*, au *Conseil central du Montréal métropolitain* et, bien entendu, à la *Confédération des syndicats nationaux*.

**Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé par Benjamin Dufresne Douville**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

- **Le Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval — CSN (section CPE Tyndale St-Georges)**
- **Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du YMCA du Parc-CSN**

- **Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Quality Inn Dorval — CSN**
- **Le Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire — CSN (section Projet Genèse)**
- **Le Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval — CSN (section Les Minis)**

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Double Tree : Claude Harrison, président du STTHM-CSN, s'adresse à l'assemblée générale et fait le point sur la situation au DoubleTree.

Le syndicat est en GGI depuis le 2 septembre. Le patron souhaite se débarrasser des travailleuses et travailleurs les plus anciens et tente d'utiliser la pandémie pour y parvenir. L'hôtel a eu recours à des briseurs de grève durant le conflit, ce dont il a été trouvé coupable par le Tribunal administratif du travail. Il semble que les patrons aient l'intention de fermer l'hôtel.

La mobilisation est toujours bonne, les membres sont toujours aussi combatifs et déterminés à l'emporter.

Ariane Bilodeau, conseillère syndicale au dossier, ajoute quelques éléments d'information sur la grève et la négociation. Elle invite les délégué-es à participer à une action.

L'exécutif encourage les syndicats qui ne l'ont pas encore fait à participer à la campagne de solidarité du 50 \$ et à aller visiter les camarades sur la ligne de piquetage.

Manifestation du 5 février : Ismail Mimouni-Michaud, président du STT du YMCA du Parc, s'adresse à l'assemblée pour expliquer pourquoi le syndicat appelle les travailleuses et les travailleurs à se mobiliser le 5 février. Tous les délégué-es et leurs syndicats sont invités à y participer en grand nombre.

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé de Barbara Boutin**

Que le CCMM-CSN invite ses syndicats affiliés et leurs membres à participer à la manifestation du 5 février.

ADOPTÉ

Coalition InterCEP : Marie Giro, présidente du STT du Comité social du Centre-Sud, fait la présentation pour la Coalition InterCEP. Celle-ci vise à assurer la survie des six centres d'éducation populaire de Montréal.

Les CEP ont pour mission d'éduquer, de dépanner et de lutter contre la pauvreté et l'exclusion et pour la justice sociale. Les ententes qui les liaient au CSSDM relativement à leur financement et à leurs locaux étant terminées, les CEP se trouvent dans une situation très précaire.

Proposition d'appui InterCEP

Attendu l'importance sociale des centres d'éducation populaire (CEP), qui ont pour mission « de favoriser l'inclusion de toutes et tous par la prise en charge citoyenne, la participation et la mobilisation » ;

Attendu le rôle que les CEP jouent dans la lutte contre la discrimination, l'exclusion, l'isolement, la pauvreté ;

Attendu les multiples services rendus par les six CEP de Montréal à des milliers de personnes parmi les plus défavorisées de notre région ;

Attendu que la fermeture des CEP « entraînerait des coûts sociaux bien plus élevés que les économies budgétaires que souhaite réaliser le gouvernement » ;

Attendu l'urgence d'agir maintenant pour assurer la pérennité des CEP après juillet 2022 ;

Il est proposé par Madeleine Ferland

Appuyé par Carole Yerochewski

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN :

- Appuie la campagne « Sauvons les centres d'éducation populaire de Montréal » d'Intercep, diffuse sa pétition et ses outils d'information et la fasse connaître au sein de la CSN et auprès de ses organisations alliées ;
- Intervienne auprès du ministre Roberge pour lui demander d'assurer la pérennité des six centres d'éducation populaire de Montréal ;
- Invite ses syndicats affiliés et l'ensemble de leurs membres à signer la pétition, appuyer la campagne et faire connaître le site Web educationpopulaire.ca ;
- Participe aux actions organisées dans le cadre de la campagne, notamment à la manifestation du 22 février.

Toutes les citations sont tirées du site Web d'InterCEP : educationpopulaire.ca

Il est proposé par Martin Renaud

Appuyé par Marie-Claude Côté

De laisser Gaétan Châteauneuf s'adresser à l'assemblée.

ADOPTÉ

ADOPTÉ

STT de Mountain Equipment Coop — CSN : Florence Dufour, déléguée du syndicat, Kim Boyer, conseillère de la FC-CSN au dossier, et Marc-André Beauchamp Diotte, conseiller à la mobilisation, parlent de la démarche de syndicalisation en cours.

De mauvaises décisions prises au fil des années par les gestionnaires de Mountain Équipement Coop (MEC), un magasin de grande surface qui offre de l'équipement de plein air, ont poussé l'entreprise aux bords de la faillite. Celle-ci a aussi été très affectée par la fermeture entraînée par la pandémie. Lors de la réouverture, le magasin a rappelé certains employé-es au travail, sans tenir compte de l'ancienneté. Les patrons ont par la suite continué à ignorer la convention collective, notamment par l'embauche de nouveaux employé-es alors que des personnes déjà à l'emploi étaient mises à pied.

Vingt rencontres de négociation ont eu lieu jusqu'à maintenant pour en venir à une convention collective. Même si les dernières rencontres se sont bien passées, les membres du syndicat en ont assez des délais de négociation et souhaitent mettre de la pression sur leur employeur. Des actions de mobilisation seront organisées bientôt, auxquelles les délégué-es et leurs syndicats seront appelés à participer.

**Il est proposé par Debbie-Ann Bourdages
Appuyé de Kathleen Johnson**

Que le CCMM-CSN appuie la lutte du STT de MEC – CSN et invite ses syndicats affiliés à faire de même.

ADOPTÉ

10. CAMPAGNE « CHEZ MOI, MON DROIT » DU MOUVEMENT PHAS

Dominique accueille et présente Mathieu Francoeur, coordonnateur du Mouvement PHAS

Celui-ci s'adresse à l'assemblée et présente la campagne du Mouvement PHAS « Chez moi, mon droit ».

Des manifestations seront organisées dans le cadre de la campagne, par le Mouvement PHAS, mais aussi par des organisations alliées comme la Coalition Solidarité Santé.

Proposition d'appui à la campagne du Mouvement PHAS

Attendu les problèmes chroniques quant à l'accès aux services pour les personnes en situation de handicap et leurs proches et l'urgence d'améliorer ceux-ci ;

Attendu les conséquences dramatiques des politiques d'austérité et des réformes (dont la réforme Barette) qui se sont succédé au cours des dernières années sur les services aux personnes en situation de handicap et de leurs proches ;

Attendu que le logement est un droit fondamental et est essentiel à la participation sociale et citoyenne ;

Attendu le droit des personnes en situation de handicap d'avoir accès à des services de soutien à domicile, résidentiels et autres services communautaires y compris l'assistance personnelle nécessaire pour soutenir la vie et l'inclusion dans la communauté ;

Attendu la nécessité de permettre l'accès aux moyens nécessaires pour favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap ;

Attendu qu'il est de la responsabilité de l'État de s'assurer de l'universalité des services et de l'accessibilité en habitation pour les personnes en situation de handicap ;

Attendu que le manque de services entraîne la sous-traitance du communautaire et du privé ;

Attendu que la santé et le bien-être d'une personne vont au-delà de la santé physique ;

Attendu les difficiles conditions de travail dans le secteur public et dans le secteur communautaire, le roulement de personnel, le manque de formation et que le manque de ressources entraîne des bris de services ;

Attendu la plateforme de revendications élaborée à la suite du Forum « Chez moi mon droit » organisé par le Mouvement PHAS en septembre 2021 ;

Il est proposé par Benjamin Dufresne Douville

Appuyé par Carole Yerochewski

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN appuie les revendications de la plateforme sur les services publics d'hébergement et de soutien à domicile du Mouvement PHAS et intervienne auprès du gouvernement Legault pour les faire valoir ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN participe à la campagne « Chez moi, mon droit » et invite ses membres à faire de même.

ADOpte

11. CONGRES 2022 : RAPPORT D'ETAPE

Bertrand fait le rapport d'étape à l'assemblée générale de l'avancement des travaux d'organisation du 38^e congrès du conseil central, qui aura lieu des 6 au 10 juin prochain. Il informe les délégué-es que la date butoir pour déterminer si le congrès sera en virtuel ou en présence est fixée au 1^{er} avril.

Il invite les syndicats à participer aux activités de consultation des syndicats, qui auront lieu les 31 janvier, 17 h (avec traduction simultanée) ainsi que le 2 février, 13 h.

**Il est proposé par Marie-Claude Coté
Appuyé Jocelyn Bouchard**

De recevoir le rapport verbal de Bertrand sur le congrès.

ADOpte

12. SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL

Anne-Joëlle Galipeau et Chantal Ide présentent la vidéo produite par le CASS pour faire la promotion du comité.

Chantal Ide remercie Mégane Arseneau, conseillère syndicale, Roch Lafrance de l'Uttam, le Service des communications de la CSN ainsi que les archives de la CSN pour leur contribution à la réalisation de la capsule vidéo.

13. DIVERS

Mois de l'histoire des Noir-es

Rama informe l'assemblée des activités tenues par le CIMM dans le cadre du Mois de l'histoire des Noir-es. Une soirée sur la place et le rôle des personnes racisées dans l'histoire des syndicats sera organisée par le CIMM le 21 février prochain à 18 h. Tous les détails seront publiés sur la page Facebook du conseil central, du comité immigration et relations interculturelles et du CIMM.

Convergence pour la sortie de crise

Bertrand fait part à l'assemblée des travaux d'organisation menés par la Convergence pour la sortie de crise afin de tenir une assemblée populaire pour la justice sociale et écologique à la fin du printemps. Le Conseil central est très impliqué dans la démarche, qui rejoint complètement les revendications mises de l'avant dans le livre « Pour une

sortie de crise verte, sociale et démocratique ». Il invite les délégué-es qui souhaitent en obtenir à envoyer leurs coordonnées à l'adresse courriel du conseil central.

Journée internationale des droits des femmes

Rama informe l'assemblée des activités du 8 mars. Elle invite les délégué-es à diffuser les outils de visibilité de la Journée. Il est possible de commander dès maintenant les épinglettes ; des autocollants seront aussi envoyés gratuitement par la même occasion.

Il y aura une action le 8 mars en matinée. Les détails seront envoyés dès que possible.

Café-rencontre pour l'avenir du Village

Bertrand invite les délégué-es à participer au café-rencontre pour l'avenir du Village, qui aura lieu ce dimanche 30 janvier, à 13 h, au parc de l'Espoir (coin Sainte-Catherine et Panet). C'est une rencontre importante, qui servira de base aux mesures de relance du Village gai, lourdement affecté par la pandémie.

**Il est proposé par Geneviève Lapointe
Appuyé par Debbie-Ann Bourdages**

De lever l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20 h 58.

Dominique Daigneault
Présidente

Bertrand Guibord
Secrétaire général

Total délégué-es : 46

AGO : 45

AGS : 1

Femmes : 24

Hommes : 22